



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 38 631 180 091

Référence de l'avis : 24 77 0017205 86

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

BAT B
6 AV DU PARC

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 91 24 9968209789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 05/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Somme qu'il vous reste à payer

33,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Compte qui sera débité : FR34 3000 2014 790X XXXX XXX5 A13

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020J38F3A180718PAS1A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 31 302

Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

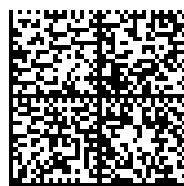
Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 00 38 631 180 091

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : SALOMON



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		2		2,00

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 36994	Total 31302
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5692	
Salaires, pensions, rentes nets.....	31302	

Revenu brut global.....	31302
-------------------------	-------

Revenu imposable.....	31302
-----------------------	-------

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴	959
Décote.....	- 439

Impôt avant réductions d'impôt.....	520
-------------------------------------	-----

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	Total
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			107	
Total des réductions d'impôt²⁰.....			- 107	- 107

Impôt total avant crédits d'impôt.....	413
--	-----

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	1422	1422	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 711

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....	- 298
---	-------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU	
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :	- 298
Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2023.....	- 380
	+ 711
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :	33

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	
	33

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence²⁵.....**

31302

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1

16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401)

AUTRES INFORMATIONS**Taux marginal d'imposition.....** **11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.